

## PROCES - VERBAL

de l'Assemblée générale de la FSTB, le 28 janvier 1989, à 14h00,  
au Restaurant Bellevue, Bienne (Rte de Boujean 1)

---

|                      |   |                    |                                                        |
|----------------------|---|--------------------|--------------------------------------------------------|
| <u>Présidence</u>    | : | M. M. Favre        | Président                                              |
| <u>Sont présents</u> | : | Mme H. Brandt      | Présidente d'Honneur                                   |
|                      |   | MM. Ch. Tschachtli | 1er Vice-Président                                     |
|                      |   | H. Buri            | 2ème Vice-Président                                    |
|                      |   | Mlle M.-Ch. Cuche  | dél. Club du Val-de-Ruz                                |
|                      |   | M. M. Salvi        | " " " " " "                                            |
|                      |   | MM. O. Guyot       | dél. Club de Neuchâtel                                 |
|                      |   | F. Werkmeister     | " " " "                                                |
|                      |   | G. Worpe           | dél. Club de La Chaux-de-Fonds                         |
|                      |   | Mlle M. Sommer     | " " " " " " " "                                        |
|                      |   | MM. J. Breguet     | dél. Club de Fribourg                                  |
|                      |   | J. Jeckelmann      | " " " "                                                |
|                      |   | Mlle M. Evard      | dél. Club de Lausanne                                  |
|                      |   | M. D. Friedli      | " " " "                                                |
|                      |   | MM. P. Erard       | Président Commission de formation entraî. et moniteurs |
|                      |   | M. Veuve           | Président Commission technique et d'arbitrage          |
|                      |   | D. Neukomm         | Université de Neuchâtel                                |
|                      |   | T. Redies          | " " "                                                  |
| <u>Notes</u>         | : | Mme M. Madliger    |                                                        |

\* \* \*

### ORDRE DU JOUR

1. Appel
2. Nomination d'un scrutateur
3. Procès-verbal de la dernière assemblée
4. Rapport du Président
5. Rapport du Trésorier
6. Rapport des Vérificateurs de comptes
7. Acceptation des comptes et décharge du Comité pour la gestion 88
8. Propositions du budget 1989
9. Rapport des Présidents des différentes Commissions
  - a) d'arbitrage
  - b) technique
10. Mutations
11. Nominations :
  - du Trésorier
  - des Sociétés vérificatrices des comptes
12. Propositions des Clubs
13. Propositions du Comité central
14. Divers

\* \* \*

Le Président déclare ouverte l'AG de la FSTB, souhaite à tous la plus cordiale bienvenue et remercie tout spécialement Mme H. Brandt, qui s'est déplacée depuis Genève. Il donne lecture de l'ordre du jour qui est approuvé.

Au point 11 figurera également la nomination d'un membre d'honneur.

1. Appel

Voir la liste des personnes présentes en page 1. Il n'y a pas d'excusés.

2. Nomination d'un scrutateur

M. M. Favre demande à M. M. Veuve de bien vouloir fonctionner comme scrutateur.

3. Procès-verbal de la dernière assemblée du 30.1.1988

Ce procès-verbal est adopté sans modification et avec remerciements à la secrétaire.

4. Rapport du Président

Après avoir adressé à tous ses sincères remerciements pour l'excellent travail effectué en 1988, le Président relate les activités qui se sont déroulées du 31 janvier 1988 au 29 janvier 1989 (voir Annexe no 1).

A mentionner encore :

- 20 mars 88 : 2 équipes strasbourgeoises se sont déplacées à Rochefort
- 11 mai 88 : Tournoi inter-universitaire à Neuchâtel
- déb. juillet 88 : Jeunesse et Sport : cours dans le cadre du camp de M. G. Hirschi, par P. Erard
- 12-19 octobre 88 : Passeport Vacances à Morges
- 15 janvier 89 : Entraînement préparé par F. Genolet en vue du tournoi du 29.1.1989

5. Rapport du Trésorier

Suite au départ à Paris de M. A. Luthi, les comptes ont été repris dès juillet et bouclés par M. Ch. Tschachtli. Ce dernier donne lecture du rapport de caisse (voir Annexe no 2).

6. Rapport des Vérificateurs de comptes

En qualité de délégué du club de Fribourg, M. J. Jeckelmann atteste que les comptes ont été vérifiés et reconnus exacts.

## 7. Acceptation des comptes et décharge du Comité pour la gestion 88

Les comptes sont acceptés à l'unanimité. Le Président remercie MM. A. Luthi et Ch. Tschachtli pour leur bon travail et le Comité pour sa gestion. Décharge est donnée au Trésorier et au Comité pour la gestion 88.

## 8. Propositions du budget 89

Il n'y a pas de budget particulier établi.

M. Favre propose de prendre en charge le coût de location de la salle du Gymnase de La Chaux-de-Fonds. Prix frs 300.-- par année. Proposition approuvée.

Dorénavant, il serait judicieux que les responsables de Commissions fassent un rapport et établissent un budget des dépenses qu'ils pourraient avoir durant l'année (par ex. confection d'une bande video).

Les cahiers du TB ont été intégralement autofinancés par la contribution payée pour chaque exemplaire.

Cours d'entraîneurs. Merci à ceux qui ont bien voulu préparer bénévolement de la documentation à cet effet.

## 9. Rapports des Présidents des différentes Commissions

### a) Commission technique et d'arbitrage

Le Président donne la parole à M. M. Veuve en sa qualité de Président de la Commission technique et d'arbitrage pour la lecture de son rapport (voir Annexe no 3).

Le Président remercie M. Veuve pour son excellent travail.

### b) Commission de formation entraîneurs et moniteurs

La parole est ensuite donnée à M. P. Erard, Président de la Commission de formation des entraîneurs et moniteurs, pour lecture de son rapport (voir Annexe no 4).

Le Président remercie P. Erard pour son travail excellent.

### c) Rapport de M. H. Buri, Zoug

M. Buri relève le cours intensif donné par M. P. Erard, qui a englobé 10 participants. A la suite de ce dernier, il déplore le manque d'intérêt des jeunes pour assumer quelques charges. Zoug traverse actuellement une crise et M. Buri espère qu'elle ne sera que passagère. Pour le moment, il n'est pas question de former un club.

Le Président remercie M. Buri pour son travail effectué en Suisse alémanique.



## 10. Mutations

Le Président a reçu le 25.1.89 une lettre de l'Université de Neuchâtel (représentée en séance par MM. D. Neukomm et T. Redies) qui demande son entrée en qualité de club de la FSTB.

Dans quelle mesure y a-t-il lieu de former 2 clubs en ville de Neuchâtel ? Après discussion, il se révèle que le club de Neuchâtel n'est pas opposé à cela, étant donné que le recrutement de joueurs s'effectuera dans une autre tranche de population.

En conclusion, M. Favre demande aux clubs représentés de s'exprimer sur cette adhésion. A l'unanimité, le TB club de l'Université de Neuchâtel est accepté au sein de la FSTB, avec droit de vote immédiat.

## 11. Nominations

### - du Trésorier

M. P. Hernikat est proposé pour remplir le poste de trésorier. Proposition agréée à l'unanimité.

### - des Sociétés vérificatrices de comptes

Elles seront les suivantes :

|                   |                           |
|-------------------|---------------------------|
| 1er vérificateur  | : Lausanne                |
| 2ème vérificateur | : Neuchâtel               |
| Suppléant         | : Université de Neuchâtel |

### - nomination d'un membre d'honneur

M. Ch. Tschachtli est nommé officiellement membre d'honneur. Le Président lui remet une assiette-souvenir en étain et gravée.

M. Tschachtli remercie de l'honneur qui lui est attribué et réitère son aide dans le futur.

- Par la même occasion et pour remercier Mme H. Brandt de toute son aide et ses dons, le Président lui remet une médaille de TB en or.

Mme Brandt remercie vivement la FSTB pour ce geste.

## 12. Propositions des clubs

### Club de La Chaux-de-Fonds

A la suite des demandes de modifications de ce club (voir annexe no 5, points 1, 2 et 3), une discussion est ouverte. Les divers points étant un peu trop compliqués pour une réponse immédiate, le Président propose de soumettre les questions soulevées à un juriste et de remettre ce point à l'ordre du jour de la prochaine assemblée. Toutefois, il est suggéré de donner mandat au Comité central pour l'établissement d'un éventuel Règlement d'application, qui aurait l'avantage pour l'instant de ne rien changer aux statuts. La question pourrait être réétudiée au moment d'un nouveau tirage des statuts.

## Club de Fribourg

### a) Fête annuelle du TB

Cette proposition qui émane du Club de Fribourg est agréée par chacun et le Président précise qu'il est du devoir des clubs et de leurs membres de prendre en main l'organisation d'une telle fête. Il cite pour mémoire la journée de réflexion organisée par M. D. Friedli, à titre d'exemple.

### b) Affichage des points

Le Président précise que chaque club qui assume l'organisation d'un tournoi est libre d'afficher ou non les points. Cette question peut être débattue par un petit groupe.  
Il n'y a pas de vote sur ce point.

## Propositions de la Commission technique

Question 1 : La FSTB doit-elle continuer de se faire représenter dans les tournois et rencontres internationales ?

Réponse. Après avoir effectué un tour d'horizon, chaque club est favorable à une représentation de la FSTB lors de tournois et rencontres internationales.

Question 2 : Par qui ? soit :

- a) une équipe tirée d'un cadre ouvert à tout volontaire
- b) une équipe formée de joueurs choisis par "un" sélectionneur mandaté par la FSTB
- c) autres propositions.

Réponse. Les délégués de chaque club sont unanimes à opter pour le point a), soit "une équipe tirée d'un cadre ouvert à tout volontaire".

Question 3 : Faut-il former une Commission qui ne s'occuperait que de ces problèmes (cadre national) ?

Réponse : oui.

Le Président informe que d'ores et déjà MM. G.-A. Morand, F. Genolet et Mme B. Morand s'annoncent pour cette tâche.

Agréée par les membres présents, cette liste est complétée par :

- D. Neukomm
- M. Sommer
- M.-Chr. Cuche
- O. Guyot
- F. Werkmeister.

Ladite Commission sera donc mise sur pied .

Question 4 : La nouvelle Commission à former sera donc séparée de la Commission chargée de la formation des moniteurs et arbitres, dont la présidence est assumée par M. P. Erard. Il sera secondé par MM. D. Friedli, M. Salvi et M. Veuve.

## Propagande

M. J. Breguet accepte de s'occuper du travail de la propagande.

### 13. Propositions du Comité central

#### 1. Etablissement d'un document attestant la formation d'entraîneurs

Le Président précise qu'un petit "carnet" qui attestera de la reconnaissance d'"entraîneurs" ou de "moniteurs" sera élaboré. Ce point sera débattu et développé au sein de la Commission technique.

#### 2. Etablissement d'un document attestant la formation d'arbitres

Idem en ce qui concerne l'arbitrage.

#### 3. Collaboration possible avec l'Association suisse de sport éducatif et de psychocinétique

Une discussion est prévue avec les responsables de cette Association dans le but d'une collaboration et d'insérer de la publicité dans leur journal.

### 14. Divers

- Sport éducatif. Chaque membre peut s'abonner à ce journal, s'il le désire.
- M. H. Buri se déplacera à Frauenfeld, les 4 et 5 mars 89 pour collaborer avec Alex Lechmann.
- F. Genolet a accepté d'animer un cours sur le TB à Neuchâtel.
- Il est d'ores et déjà prévu que M. P. Erard donnera un cours sur le TB dans le Jura, le 19 mai 1990.
- Prévoir une éventuelle Journée de réflexion.
- P. Erard est d'accord de collaborer à l'élaboration d'un livre dont l'auteur se nomme M. Walter Bucher (Editions Hoffmann) et qui traiterait de nouveaux jeux, dont le TB. La FSTB approuve cette collaboration.
- Journée de TB à Zoug, où les points n'ont pas été comptés. A la suite de cette expérience intéressante, M. Buri fera part de ses conclusions et avis à M. M. Veuve et quelques points seront repris dans les cahiers du TB.
- Autocollants. M. Tschachtli rappelle le paiement des autocollants aux clubs qui n'ont pas encore effectué leur versement.

La séance est levée à 17h30.